ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 797

Texte de la question

M. Pierre Ducout attire l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur le refus de construire un modele reduit, a l'echelle laboratoire, de la machine Priore. Dans la situation actuelle ou le monde se trouve face au Sida, il serait incomprehensible de ne pas aider les chercheurs en mettant a leur disposition une homothetie de la machine Priore, afin qu'ils retrouvent et experimentent la valeur de son rayonnement. Selon le professeur James Frazer, membre du conseil scientifique national des USA, conseiller du Pentagone : « si la machine de Priore faisait vraiment tout ce que l'on a dit qu'elle faisait, et cela semble raisonnablement certain, alors, dans un futur relativement proche, elle pourrait etre a la base d'un traitement extremement efficace contre les maladies virales, le Sida et les autres ». En consequence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour favoriser la recherche dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le domaine du bioelectromagnetisme, qui concerne la recherche sur les effets biologiques des champs electromagnetiques, est en pleine expansion dans le monde. Cet effort nouveau est justifie par les craintes exprimees par l'opinion publique face aux risques eventuels poses par l'environnement mais aussi par la perspective de nouvelles approches therapeutiques. La decouverte d'Antoine Priore s'inscrit dans cette derniere orientation et des financements importants, y compris des credits publics, ont ete degages pour le developpement de cet appareillage. Pourtant aucune preuve irrefutable de l'efficacite therapeutique n'a pu etre apportee. En 1980, les travaux d'Antoine Priore ont pris fin sans qu'une description precise du montage n'ait ete faite, ce qui interdit de le reproduire a l'identique. Par ailleurs, les tentatives realisees pour reproduire le « rayonnement Priore » a partir des mesures effectuees sur la machine en fonctionnement n'ont pas abouti. En 1985, le conseil regional d'Aquitaine a octroye une aide importante a un laboratoire de l'Ecole nationale superieure de chimie et de physique de Bordeaux pour une etude des bases scientifiques des effets eventuels du « rayonnement Priore » ce laboratoire etait egalement soutenu par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui a cree une unite de recherche associee. Une equipe de ce laboratoire a obtenu depuis des resultats encourageants et se trouve maintenant en bonne place dans la recherche en bioelectromagnetisme. L'Institut national de la sante et de la recherche medicale (INSERM), de son cote, s'est recemment preoccupe d'un autre aspect du probleme souleve en realisant une synthese des publications scientifiques consacrees aux effets des champs electriques et magnetiques de tres basses frequences sur la sante. Enfin, s'agissant des maladies infestieuses et notamment du SIDA, l'Agence nationale de recherche sur le SIDA (ANRS), chargee de promouvoir et de coordonner la recherche dans ce domaine, n'a pas ete sollicitee pour le financement de programmes de recherche inspires par les travaux d'Antoine Priore. Le ministere de l'enseignement superieur et de la recherche est attentif au developpement des recherches dans le domaine du bioelectromagnetisme et notamment aux eventuelles applications en matiere de sante que des travaux menes dans le cadre d'une demarche scientifique rigoureuse permettraient d'entrevoir.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE797

Auteur : M. Ducout Pierre
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 797
Rubrique : Materiel medico-chirurgical
Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville
Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 mai 1993, page 1341
Réponse publiée le : 1er novembre 1993, page 3820